Publication du rapport de l’AMF sur la publication d’informations RSE par les entreprises

Publié le 28 novembre 2016

L’Autorité des marchés financiers (AMF) publie la troisième édition de son rapport sur la publication d’informations RSE par les entreprises.

L’AMF réalise dans ce rapport un état des lieux des pratiques de publication d’information extra-financière par un échantillon de 60 sociétés cotées : 30 entreprises du CAC40 et 30 PME/ETI. Le rapport contient également des recommandations en matière de transparence et de cohérence de l’information à destination des émetteurs.

L’AMF note la demande en forte hausse des investisseurs pour un reporting RSE des entreprises et les efforts significatifs faits par les émetteurs pour y répondre, avec un net progrès dans les pratiques. Il ressort de l’étude « *qu’au-delà du cadre réglementaire, les émetteurs s’engagent davantage sur des objectifs à long terme, recourent à des indicateurs plus clairs et pertinents, [dont la méthodologie est précisée,] et tendent pour certains d’entre eux à présenter une information intégrant des données financières et extra-financières* ».

En revanche, le volume de ce reporting augmente de façon significative, ce qui ne contribue pas à une plus grande clarté des enjeux auxquels fait face l’entreprise. Ce mouvement est contrebalancé par la présence croissante de matrices de matérialité dans les rapports et une volonté chez les grandes entreprises de développer des rapports intégrés. L’AMF conclue que la comparabilité des indicateurs entre émetteurs pourrait être améliorée et que la contribution de la RSE à la stratégie globale, son impact à long terme, gagnerait à être explicitée.

L’AMF reconduit neuf recommandations issues de son rapport en 2013, auxquelles elle adjoint quatre nouvelles :

1. Accroitre la pertinence de l’information extra-financière ;
2. Mieux décrire le rôle de la RSE dans la stratégie de l’entreprise ;
3. S’interroger sur l’articulation des informations financières et extra-financières ;
4. Améliorer la communication dans le cadre des émissions de « green bonds ».

L'AMF apporte en particulier son soutien à la présentation d'une vision intégrée de la performance d'une société. "*Il s’agit d’une démarche qui semble devoir être encouragée et accompagnée, mais à laquelle il faut se garder de vouloir imposer un formalisme trop important qui serait aujourd’hui prématuré. (...) Les investisseurs pourraient ainsi disposer d’un résumé de la stratégie et des indicateurs de performance de l’entreprise, qui constituerait une bonne introduction au document de référence*."

>> Télécharger la synthèse des recommandations au format PDF

>> Télécharger le rapport complet au format PDF